

Compte-rendu de L'Assemblée des Habitants

Réunion du samedi 6 mars 2021

14 h30 à la salle des fêtes de Mancey, limitée à 20 participants, en raison des conditions sanitaires ; Suzanne Buathier est excusée.

1/ « Bien vieillir à Mancey » présenté par Anne Morin

Le projet a été initié par les habitants et l'ADH avec une question « Comment garder nos anciens au village dans un univers familial et sécurisé ? ». Les souhaits des habitants tournent autour d'une petite structure d'accueil et/ou d'une palette de services. Le groupe de travail s'est élargi à des membres du conseil municipal et coopère avec MSA Services. Une enquête formalisée débutera fin mai - début juin, avec formation préalable des enquêteurs prévue **le 07 avril 2021 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes**. Le coût de l'enquête est pris en charge par tiers : 1/3 incombe à MSA Services, 1/3 à MSA Bourgogne, 1/3 à la municipalité soit 2500 euros. Le conseil municipal s'est prononcé sur le principe d'acter cette dépense, mais cherche d'autres financements (Région, Conseil départemental, Communauté de Communes).

Le groupe de travail, de 15 personnes, est ouvert à tous. Sa prochaine réunion est prévue **le 19 Mars 2021**.

2/ La commission « budget » présentée par Renée Lebœuf

Bilan de la réunion du 27-02-2021. Elle résulte d'une double volonté : Celle de l'ADH de faire participer les habitants à l'élaboration du budget et celle du Maire de faire participer les habitants aux décisions de la commune. Pour cette première fois, nous sommes pris de court en raison de l'actualité sanitaire. Il n'en reste pas moins qu'un questionnaire est prévu pour demander aux habitants **quels sont leurs vœux concernant le quotidien**. Cette démarche sera renouvelée chaque année à la même période avant le vote final du budget communal. La secrétaire de mairie, Catherine Gabrelle, nous a présenté le Compte administratif avec les sources de financement, les dépenses incontournables, en précisant que tout mouvement budgétaire, en débit ou en crédit, est soumis au final à l'agent comptable de l'état, le percepteur. La présentation du budget en lui-même est du ressort du Maire. Pour les grands projets du futur, le financement demandera l'adhésion de tous afin que Mancey ne devienne pas juste une cité-dortoir, mais c'est un autre débat, d'actualité, lui aussi. Le Conseil Municipal se réunit à la mi-avril pour adopter le budget. Il tiendra compte dans la mesure du possible des vœux que les habitants auront exprimés dans le questionnaire diffusé prochainement.

3/ Sécurité routière présenté par Françoise Labaune

Ce qui est en suspens :

-Passage pour piétons : le dossier est dans les mains de la DRI. Il semble que le changement d'interlocuteur à la DRI a mis un frein au déroulement des opérations . La Mairie continue ses démarches.

-Zones « 30 » dans le Bourg, le Moulin Mutin, Charmes : Ne reste plus qu'à se procurer les panneaux. (Consulter le prochain « actu municipalité »).

A suivre :

-Interdiction de la rue du Page pour les poids lourds sauf livraison , disparition du panneau « Mancey » à l'entrée du village dans le sens descendant, Corlay n'est plus indiqué. Miroir au Bourg à consolider car il tourne au gré du vent, limiter la route de Corlay à 50 km/h. Pour rappel le tableau élaboré par l'ADH lors de la première consultation sur la sécurité routière et contenant les différents souhaits des habitants est transmis à Françoise Bernard.

4/ Eau et assainissement présenté par Robert Lebœuf

Voir le tableau et le commentaire joint.

5/ Point sur le « Village du futur » présenté par Jean-Pierre Perret et Gérard Morin

A la dernière réunion de l'ADH il avait été demandé d'élargir le groupe de travail sur la communication : 3 personnes pour le moment, il en faudrait 8. L'idée d'utiliser internet pour informer les habitants en temps réel se précise. La création du site villagedufutur@mancey.fr est proposée, avec une annonce d'Eric , un dossier pour les candidatures aux groupes de travail, le calendrier des différentes opérations depuis juillet 2020. Chaque groupe signale ses réunions (dates et ordre du jour) et propose des comptes rendus ouverts aux problématiques .

La commission d'appels d'offres de la Région a sélectionné dans la semaine du 8 mars les deux cabinets d'Assistants à Maitrise d'Ouvrage (AMO) qui nous accompagneront dans nos projets. Elle nous les présentera par le biais d'une visio-réunion de calage avant la venue des AMO début avril.

Se pose la question de la constitution du comité de pilotage : Mairie, ADH et, peut-être, représentants des associations . Comment construire « Village du futur » avec les habitants ? Reprendre l'idée de la présentation des groupes de travail aux habitants. Organiser des réunions thématiques par quartier. L'ADH a préparé un courrier pour les nouveaux habitants.

6/ Vie de l'ADH

Appel à candidatures : Françoise Labaune quitte la coordination en juin, Josiane Zarka et Gérard Morin avant la fin de l'année. N'oublions pas que cette rotation est prévue pour ne pas transformer la coordination en appareil de direction.

Une réunion spéciale de l'assemblée des habitants est prévue

Vendredi 26 Mars à 18h30, Salle des fêtes

Modérateur : Robert Lebœuf

Secrétaire : Anne Morin

Ordre du jour : Point sur la vie et l'organisation de l'ADH. Comité de pilotage « village du futur » et co-construction avec les habitants. Suite à la réunion du 09-03-2021, point sur le PLUi en lien avec les projets des habitants.

Si vous désirez participer, inscrivez-vous par e-mail à habitants@mancey.fr . Nous ferons suivre la liste définitive à la mairie, conforme à la réglementation en vigueur.